

Q&R CIC-152519 – Ronde 1

Question 1:

Accepteriez-vous des offres pour la destruction de documents hors site tant que nous avons les accréditations appropriées?

Réponse 1:

Non, nous n'accepterons pas d'offres pour la destruction hors site.

Question 2:

Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit d'une exigence minimale visant tous les fournisseurs, et dans la négative, quelle est l'exigence minimale visant la destination du papier déchiqueté connexe?

Réponse 2:

Les entreprises n'ont aucune obligation directe de détenir la certification AAA, seulement de satisfaire aux normes suivantes de la GRC.

Annexe A: Normes de déchiquetage de papier du gouvernement du Canada

Protégé A et B, Confidentiel (Catégorie 1)	Bureau	Particules – 30mm ²	P-5 –	La taille des particules pourrait devoir être plus petite selon l'EMR et les autres exigences du ministère.
		Lambeaux – 2mm x 15mm	P-6	
	En vrac à l'interne	Particules – 320mm ²	P-3	
		Crible – 13mm		
		Lambeaux – 6mm x 50mm		
	Destruction commerciale ou à volume élevé	Grillage – 13 mm	P-3	
		Particules – 19 mm x 25 mm		

Guide de sélection de l'équipement de déchiquetage GSMGC-001 (2020): <https://www.rcmp-grc.gc.ca/physec-secmat/pubs/gcpsg-gsmgc-001-fra.htm>